

Préambule

Les personnes en situation de handicap sont des citoyens à part entière.
Quand ils sont résidents de structures médico-sociales, comment faire respecter leurs droits ?
Comment les accompagner pour que leur parole de citoyen handicapé, leur accès aux droits et l'exercice de leurs devoirs puissent être pleinement satisfaits ?

Public concerné

Toute personne souhaitant s'impliquer dans une amélioration de l'inclusion de la personne handicapée dans la cité.

Prérequis

Aucun.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- mieux prendre en compte la citoyenneté des personnes accueillies
- identifier les représentations sur le sujet
- accompagner les usagers dans leur vie citoyenne au quotidien.

Programme

- La citoyenneté : de quoi s'agit-il ?
- Dimensions civile, politique et sociale
- Droits et devoirs
- Qu'en est-il de la citoyenneté de la personne en situation de handicap ?
- Curateur, tuteur... et citoyen
- Citoyenneté et participation à la vie sociale

Type d'action de formation

- Entretien et perfectionnement des connaissances.
- Cette formation peut s'inscrire dans le cadre de la formation continue.

Pédagogie

Apports théoriques et conceptuels, analyses de cas, échange de pratiques et partage d'expériences, mises en situation.

Modalités d'évaluation

- Test de positionnement et recueil des attentes en amont de la formation.
- Évaluation des acquis tout au long de la formation par des mises en situation pratiques.
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.
- Certificat de réalisation – softskills en fin de formation.

Organisation

Groupe de 5 stagiaires minimum et 14 au maximum.

Dates

18 novembre 2024.

Durée

1 jour, de 9 h à 17 h, soit 7 heures par stagiaire.

Lieu

Labège 31670

Formatrice

Maryse PASCAU, conseillère conjugale et familiale, enseignante.

Frais de formation

- 280 € (prise en charge formation continue ou employeur).
- 190 € (prise en charge personnelle).

Accessibilité :

L'afccc-occitanie est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap : nous contacter afin d'étudier les possibilités de compensations disponibles.

Formation pouvant être déclinée en intra : nous consulter.

Toutes les formations peuvent être adaptées, en format et contenu, suivant les besoins.